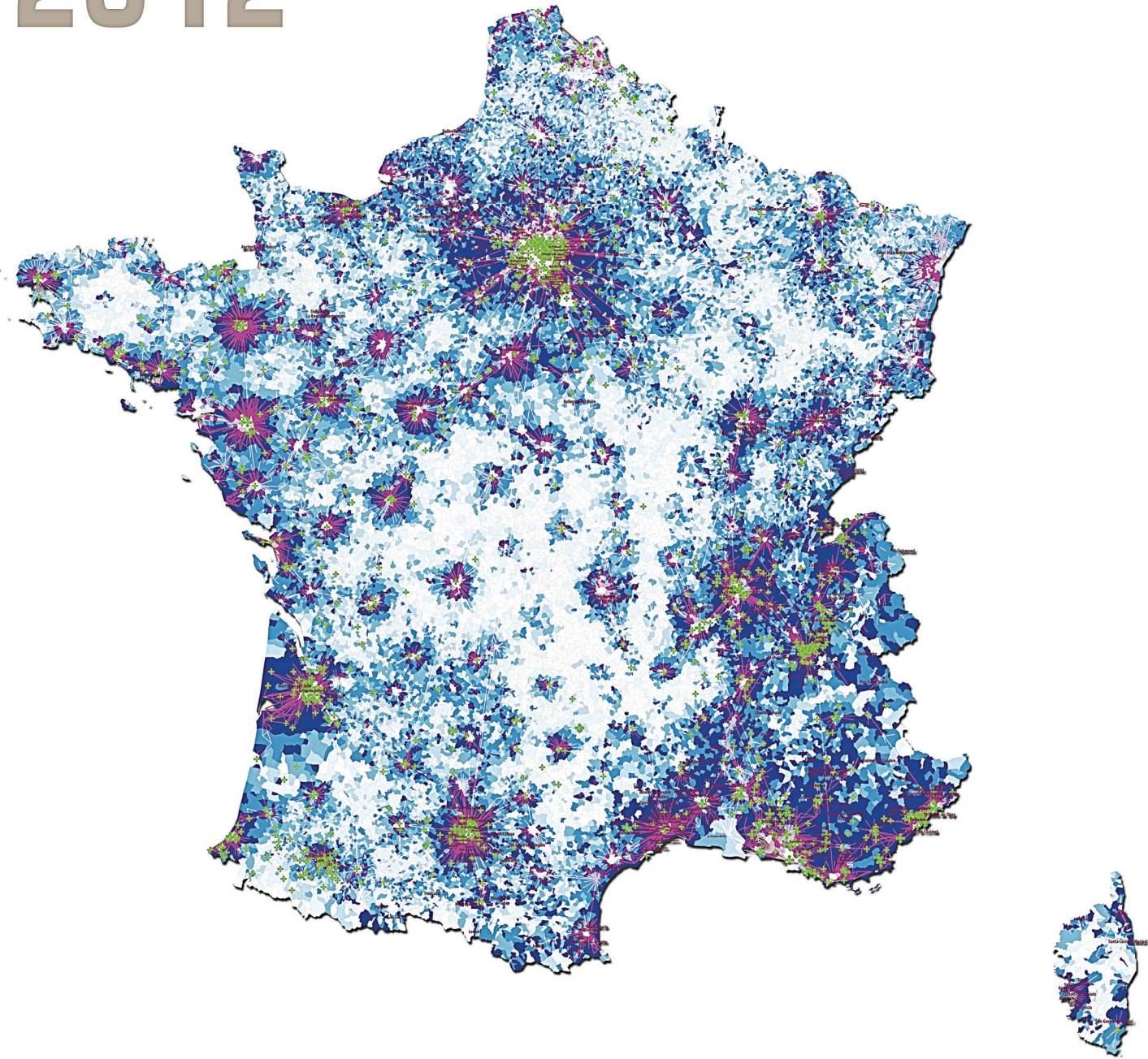


# Les espaces périurbains, entre ville et campagne

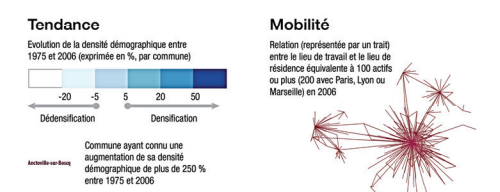
## 2012



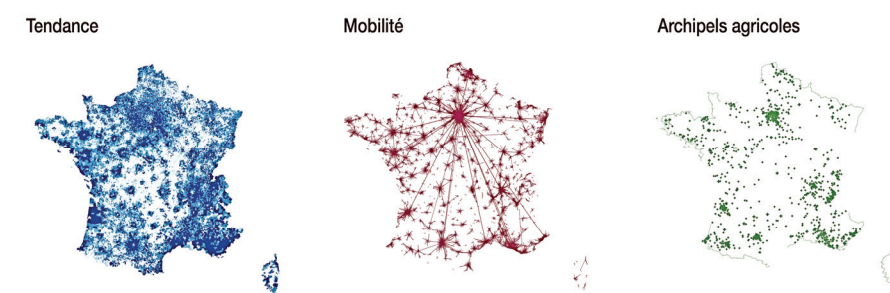
En 50 ans, la périurbanisation a dessiné en France un espace qui suscite aujourd'hui de nombreux débats. Sa définition même – selon l'Insee, est dite « périurbaine » toute commune dont plus de 40% de la population part travailler dans un pôle urbain – est loin d'en épuiser le sens. Il s'agit de fait d'un espace hybride entre ville et campagne, à la morphologie diverse (couronnes, corridors...) et caractérisé par sa fonction résidentielle dominante. L'habitat individuel – pavillons, lotissements – y est très représenté ainsi que le nombre de ménages propriétaires de deux voitures.

Consommateur de foncier agricole, vecteur d'artificialisation des sols, énergivore, producteur de formes urbaines dégradées et, par conséquent, « non durable », le périurbain fait l'objet de nombreuses critiques. Paradoxalement et ce, malgré plusieurs décennies de politiques publiques visant à réguler sa progression, le périurbain demeure toujours attractif pour des familles qui cherchent à accéder à la propriété et à trouver une qualité de vie que la ville ne leur offre pas.

Comprendre ce tiers-espace, c'est interroger ses caractéristiques socio-économiques et identitaires, les conflits d'usage qui le traversent, sa gouvernance et sa soutenabilité.



**Pour aller plus loin**  
Association pour le maintien d'une agriculture paysanne  
Une association pour le maintien d'une agriculture paysanne (AMAP) est un partenariat de proximité entre un groupe de consommateurs et une exploitation locale (généralement une ferme). Elle débouche sur un partage de récoltes régulières (le plus souvent hebdomadaire) composée des produits de la ferme. L'AMAP est un contrat solidaire, basé sur un engagement financier des consommateurs, qui permet à l'agriculteur de garantir la totalité de leur consommation sur une période définie (à « saison »). Ce système représente une forme de circuit court de distribution.

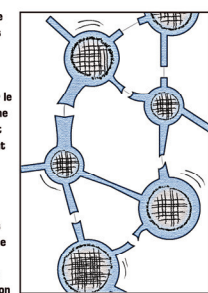


## 2040

LES AVENIRS POSSIBLES DES ESPACES PÉRIURBAINS FRANÇAIS : 5 SCÉNARIOS EN IMAGES.

### LE CORRIDOR

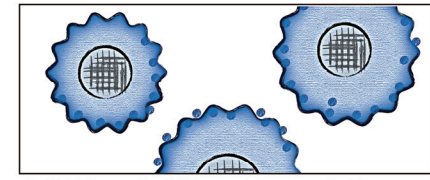
En 2040, la périurbanisation a cessé. Le coût élevé de la mobilité, les contraintes environnementales et les règles d'urbanisme réaffirmées, ont mis fin à la dispersion. Le couple « État-pouvoir d'agglomération » a réussi à promouvoir le modèle urbain compact et concentré. Une partie de l'espace périurbain hérité s'est densifié et est intégré au fonctionnement urbain, avec les mêmes activités que la ville. L'autre, plus éloigné, est devenu une « campagne rurale ». La question périurbaine est résolue, la question sociale l'a remplacée : tensions ségrégatives, isolats déclassés et espace rural plutôt dévalorisé. Les villes, plus vastes et globalement moins denses, se différencient par la qualité de l'intégration de leurs périphéries et leur attractivité.



Concentration | Ségrégation | Intégration | Dispersion | Isolats

### LE RIVAGE

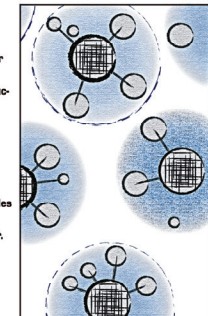
En 2040, le périurbain est l'espace de vie entre la ville et la nature. Il est reconnu pour la qualité de son cadre de vie et fait l'objet de labellisations et de certifications. La périurbanisation est très contrôlée et canalisée, afin de ne pas menacer les valeurs qui fondent la « périurbanité ». Les espaces naturels sont sanctuarisés, les espaces agricoles soumis à une logique environnementale. Les périurbains, dans l'ensemble socialement aisés, sont plutôt innovants et proposent des solutions nouvelles en matière d'habitat, d'emplois, de services marchands, de consommation, de mobilité et de citoyenneté. Mais les microsociétés périurbaines sont fortement interpellées quant à leur solidarité avec le reste du pays.



Qualité | Innovation | Néourbanité - néoruralité | Durable | Clubs

### LA RÉSERVE

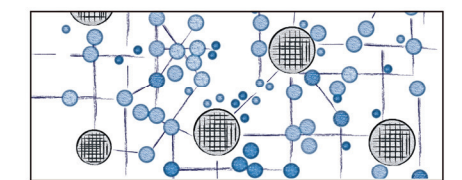
En 2040, dans un contexte de très fortes contraintes environnementales, les villes ont besoin d'espaces techniques périphériques pour gérer leur fonctionnement écologique (énergies renouvelables, eau, air, recyclage, production alimentaire de proximité, etc.). Le périurbain est cet espace technique qui permet l'existence de la ville dense. La périurbanisation est celle des fonctions écotécologiques qui font du périurbain un monde productif de biens écologiques convoités. Les villes-régions et les grandes firmes de services urbains, réunies en consortiums, rivalisent pour le contrôler. Entre leurs aires de fonctionnement, subsistent des franges rurales qui sont aussi les zones de passage d'une ville-région à l'autre et les espaces des marginalités.



Ecotechnique | Entreprises | Flux | Contrôles | Utilitarisme

### LA NÉBULEUSE

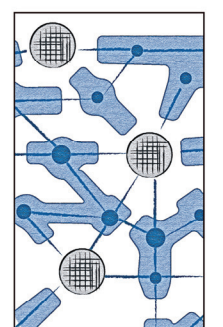
En 2040, la périurbanisation est la modalité dominante d'organisation de l'espace. Les technologies de l'énergie renouvelable, du recyclage des ressources et de la gestion environnementale autorisent la dispersion, la dedensification et le confort spatial. Le périurbain est partout, au point que le terme est tombé en désuétude. La France, terre d'immigration, n'a jamais été aussi peuplée et l'occupation du territoire s'est rééquilibrée. Le couple « Département-Région » porte les politiques publiques qui répondent à cette demande d'espace. Quant à la qualité des espaces produits, elle est inégale et dépend de celle de la gouvernance locale. Les populations les plus modestes accèdent peu au confort spatial et habitent majoritairement les villes.



Post-carbone | Généralisation | Paupérisation urbaine | Artificiel | Flux

### LA SYNAPSE

En 2040, dans un contexte d'intensification des échanges entre les aires urbaines et de forte mobilité, l'espace périurbain est celui de l'intermédiation entre les places centrales et de la coordination entre les territoires. À la périurbanisation a succédé le développement différencié des espaces intermédiaires. Les sites d'interface et les réseaux plus ou moins « adhérents » au territoire définissent les fonctions et le projet des différentes parties de la mosaïque périurbaine, qui prend des formes très variées. La question périurbaine n'est plus celle de l'étalement résidentiel extensif ; lui a succédé la question interterritoriale, qui interpelle tous les acteurs dans leurs capacités de régulation combinée des tensions économiques, sociales et environnementales.



Carrefours | Réseaux | Mobilité | Coordination | Gouvernance